



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12070>

Département(s) de publication : **09**

Annonce n° **24-12070**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22090001300016

Ville : FOIX CEDEX

Code postal : 09001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023TB409

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics

Adresse mail du contact : smarches@ariege.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : •Formulaire DC1 ou équivalent •Formulaire DC2 ou équivalent - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; •Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés •Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat

emploi des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) •Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents •Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus -Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché; -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 50% -Valeur technique : 30% -Délai de livraison ou d'exécution : 20%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de bureau d'études pour la réalisation des travaux de confortation de la berge d'Arget à FOIX

Code CPV principal - Descripteur principal : 71000000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission de bureau d'études pour la réalisation des travaux de confortation de la berge d'Arget à FOIX

Lieu principal d'exécution du marché : FOIX - ARIEGE

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite aura lieu, sur site, 18 rue de l'Espinet à Foix, le mardi 13 février 2024 à 14h30. Pour obtenir les renseignements afin d'effectuer cette visite, ils devront s'adresser à :

DILBAN- Mme BONS Laurence Tél : 06.30.23.55.30 Courriel : lbons@ariege.fr

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier sur tout ou partie de l'offre avec les 3 candidats les mieux classés.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2024